

Ministère fédéral du Numérique et des Transports • 11030 Berlin

Monsieur le député Bernd Mettenleiter Président du Conseil Rhénan s/c Secrétariat du Conseil Rhénan Rehfusplatz 11 77694 Kehl

Sujet: Résolution du Conseil Rhénan du 06.12.2024

Motif: votre courrier du 11.03.2025 Référence: E10/5111.7/1-10/39558465

Date: Berlin, Le 31.03.2025

Page 1 de 2

Monsieur le Président,

Merci beaucoup pour votre courrier du 11.03.2025, dans lequel vous faites part de la résolution votée le 06.12.2024 par le Conseil Rhénan en vue de renforcer les transports ferroviaires transfrontaliers. Le ministre, M. Volker Wissing, m'a prié de vous répondre sur les questions qui concernent l'État fédéral allemand.

Sur la résolution en tant que telle, j'ai le plaisir de vous faire savoir que nous nous sommes engagés intensément au niveau européen en faveur de l'abolition des obstacles encore existants à l'accès au marché et de ceux à la concurrence. La poursuite de l'harmonisation des règlementations sur le plan européen, que vous évoquez, en fait partie.

Dans le domaine ferroviaire, le gouvernement fédéral allemand accorde beaucoup de considération aux travaux effectués sur la base du Traité d'Aix-la-Chapelle comme aussi au sein du comité de pilotage de l'initiative alpine NLFA, prévoyant de les poursuivre de manière à la fois engagée et coopérative, comme d'usage.

L'écho positif rencontré par le « Pass Jeune/Grenzenlos » des Länder de Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat et de Sarre avec la Région Grand Est en l'année 2024, que vous évoquez, est tout à fait réjouissant.

En l'année 2023, à l'occasion du 60° anniversaire du Traité de l'Élysée, l'État fédéral, conjointement avec le gouvernement français, a lancé avec succès l'initiative d'un pass de l'amitié analogue. Le but commun consistait en la mise à disposition unique d'un ticket de train pour les jeunes, valable

Sören Bartol, MdB

Secrétaire d'État parlementaire

Invalidenstraße 44 10115 Berlin

Adresse postale: 11030 Berlin

Tél. +49 30 18-300-2100 psts-b@bmdv.bund.de

www.bmdv.bund.de





Page 2 de 2

dans l'ensemble du pays voisin, réalisant ainsi une contribution à l'entente entre les peuples par la possibilité de se connaître et de familiariser les jeunes adultes avec les transports ferroviaires. Durant la période de juillet à décembre 2023, ce pass ferroviaire de l'amitié a permis d'effectuer des trajets en train pendant sept jours flexibles dans l'intervalle d'un mois dans le pays voisin ainsi qu'un aller-retour.

Pour ce qui est des liaisons Fribourg-Colmar et Rastatt-Haguenau, les régions ont débuté des études de faisabilité et des planifications dans le but de les réactiver. L'État allemand participe selon une quote-part à ces études de même qu'à d'autres planifications en perspective jusqu'à ce que la phase de planification préliminaire soit terminée.

Concernant le projet d'une liaison ferroviaire Fribourg-Colmar, il convient d'attendre les conclusions de l'étude d'optimisation qui reste à faire, avant que le cercle directeur puisse décider que l'on s'engage dans des études préliminaires plus avancées (phase de performance 2). Pour le projet d'une liaison entre Rastatt et Haguenau, celui-ci requiert plus particulièrement des études fondamentales sur la gestion de la circulation routière avant que l'on ne puisse décider de plus amples planifications en matière de liaisons ferroviaires.

Sur le principe, le rétablissement des liaisons régionales servirait en premier lieu au trafic local, tombant ainsi pour la suite dans le champ de compétence des Länder lesquels, conformément à la Loi fondamentale, détiennent la mission de mettre en œuvre les transports ferroviaires de passagers au niveau local. Du fait que la planification n'a pas encore été effectuée dans les détails ni en profondeur, il n'est pas possible pour le moment de déterminer le financement des travaux de mise en œuvre. Pour ce qui est de la participation allemande, les autorités fédérales sont en principe disposées à examiner, dans la suite des planifications à venir, la possibilité d'une subvention au titre de la loi sur le financement des transports communaux (GVFG). Il faudrait encore, le moment venu, que le Land de Bade-Wurtemberg fasse une avancée.

Pour terminer, je voudrais vous remercier pour le travail engagé du Conseil Rhénan par lequel vous apportez un soutien majeur à l'amélioration des dessertes ferroviaires dans la région trinationale qui est notre but commun.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations,

Sören Bartol

Soven Batal





